

L'ÉCULO



La 4 en fête
Par une belle journée ensoleillée...

Juin 2024 N°74

Des Courtines

Sommaire

Activités communales

Compte-rendu avril/mai du conseil municipal

Journée de la résistance

Journée de la mémoire

Fleurissement

Pot de départ

Classes en 4

Club Arc-en-ciel

Feu d'artifice

École des Courtines

Bibliothèque

Randonnée des chevreuils

Bien- être et Santé

Rugby des Monts

En passant par Duerne

L'écho de Juillet sera monté par

La maison des jeunes



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 AVRIL 2024 – 20H30

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril, à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/03/2024

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme Noémie VILLARD ; Mme. Marie-Line BALMONT ; Mme Claudie BARCET ; M. Laurent GIAUFFRET ; Mme. Elodie MARION ; M. Maurice PETRE.

Secrétaire de séance : Mme Noémie VILLARD

Absents excusés : Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; M. Anthony CUNHA ; Marianne MASSON.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 7 mars 2024
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget « Activités commerciales »
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget Principal
- Vote des taux des différentes taxes
- Vote des budgets primitif 2024 « Budget Activités commercial » et « Budget principal »
- Achat d'un terrain
- Choix de l'entreprise pour les travaux de l'esplanade du pôle sportif
- Débat sur le futur des appartements communaux
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Point sur les travaux pôle sportif
- Point sur les travaux de l'église
- Demandes diverses de subventions
- Questions diverses
 - Bus ressources jeunes et Duerne plage
 - Divers

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 MARS 2024

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

COMPTE-ADMINISTRATIF BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES ET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose les résultats du budget activités commerciale :

| | |
|--|--------------------|
| Dépenses de fonctionnement : | 1 261,44€ |
| Recettes de fonctionnement : | 31 338,25€ |
| Report année 2022 : | 35 407,59€ |
| Résultat de fonctionnement 2023 : | 65 484,40 € |

| | |
|---|---------------------|
| Dépenses d'investissement : | 17 992,76€ |
| Recettes d'investissement : | 25 750,00€ |
| Report année 2022 : | - 25 749,23€ |
| Résultat d'investissement 2023 : | - 17 991,99€ |

Monsieur le Maire expose ensuite les résultats **du budget principal** :

Dépenses de fonctionnement : 482 465,24€
Recettes de fonctionnement : 721 685,51€
Report 2022 : 428 089,26€
Résultat de fonctionnement 2023 : 667 309,53€

Dépenses d'investissement : 993 385,11€
Recettes d'investissement : 998 434,36€
Report 2022 : 102 786,34€
Résultat d'investissement 2023 : 107 835,59€

Monsieur le Maire se retire de la salle. Marie-Dominique CHEVRON, 1ère adjointe demande au conseil municipal de délibérer sur les résultats de ces comptes administratifs. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES DE GESTIONS 2023

Monsieur le Maire expose les comptes de gestion 2023. Ils sont conformes aux comptes administratifs et sont donc validés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière non bâtie. Le conseil valide cette proposition.

Pour la taxe foncière bâtie, il propose soit de passer à un taux de 30%, soit de passer à un taux de 29,89%, soit de ne pas augmenter.

Le conseil valide à 6 voix pour le passage à 30% contre 2 voix pour un passage à 29,89% et 1 abstention.

Les taux 2024 sont donc validés comme suit :

- Taxes foncières bâties : 30%
- Taxes foncières non bâties : 46,49%
- Taxes d'habitation : 16,15%

AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation du résultat correspond à une partie du résultat de fonctionnement que l'on affecte à l'investissement.

Le conseil municipal décide d'affecter les montants suivants :

Budget activités commerciales : 18 000 €

Budget principal : 520 000 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

- **Budget activités commerciales**

• **Fonctionnement :**

Dépenses : 78 312,40€

Recettes : 78 312,40€

• **Investissement :**

Dépenses : 330 307,40€

Recettes : 330 307,40€

- **Budget principal :**

• **Fonctionnement :**

Dépenses : 815 290€

Recettes : 815 290€

• **Investissement :**

Dépenses : 1 738 263€

Recettes : 1 738 263€

Le conseil municipal valide ces budgets à l'unanimité.

FONGIBILITE DES CREDITS

Le passage à la norme M57 implique de nouvelles règles comptables dont la fongibilité des crédits. Cela consiste à transférer des crédits d'un chapitre à un autre, sans avoir recours à une décision modificative. Le conseil municipal doit fixer le pourcentage des crédits ouverts qui peuvent être transférés.

Le conseil municipal fixe à 7,5% le taux des crédits ouverts pouvant être transférés dans chapitre à un autre dans le cadre de la fongibilité des crédits.

ACHAT D'UN TERRAIN

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que M. GORON souhaite vendre une partie de terrain à la commune pour dans le futur, aménager une voie piétonne entre le centre du village et le lotissement du Vallon. Le prix proposé est de 1€ le m² pour 1 605 m².

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE L'ESPLANADE DU POLE SPORTIF

Monsieur le Maire présente les 3 offres reçues en mairie. Le conseil demande plus d'information avant de se prononcer.

Il sera reconvoqué dans un conseil extraordinaire pour valider ce point.

DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire et Cédric FONT ont travaillé sur les zones qu'ils souhaitent inscrire dans le cadre de l'accélération des énergies renouvelables. Ils ont décidé de ne pas limiter les zones sur la commune et d'inscrire toute la commune pour chacune des énergies envisageables sur la commune. Une enquête publique sera ouverte pendant le mois afin de valider les zones définitivement sur le prochain conseil.

TRAVAUX DE L'EGLISE

Les travaux avancent bien.

TRAVAUX POLE SPORTIF

Il reste encore quelques petites choses à terminer. Monsieur le Maire explique la demande du club de rugby de mettre un lave-vaisselle professionnel au club-house. Les membres ne sont pas d'accord pour un tel équipement étant donné le prix. Eventuellement un lave-vaisselle classique.

DEMANDE DE SUBVENTION

La commune a reçu 3 demandes de subvention :

- Association roannaise pour l'apprentissage : refusée
- Solidair'Aidants : la commune met les salles communales à disposition gratuitement toute l'année. Pas de subvention supplémentaire.
- Lycée des Monts du Lyonnais : refusé

QUESTIONS DIVERSES

- Claudie présente le bus jeunesse qui viendra sur la commune à partir du mois de juin. C'est un lieu de rencontre pour les jeunes. Le personnel du bus est là pour aider les jeunes à réaliser des projets ou pour répondre à toutes questions.
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. Il convient de faire le planning de permanence pour la tenue du bureau de vote.
- Marie-Dominique a participé à une réunion à St Symphorien sur Coise concernant « octobre rose ». Elle propose d'organiser quelque chose sur Duerne en lien avec les différentes associations de la commune. Une réunion sera prochainement proposée aux associations pour en discuter.
- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 16 mai 2024**



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MAI 2024 – 20H30

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de mai, à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2024

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme Noémie VILLARD ; Mme Claudie BARCET ; M. Anthony CUNHA ; Marianne MASSON.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Dominique CHEVRON

Absents excusés : Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Laurent GIAUFFRET ; Mme. Elodie MARION ; M. Maurice PETRE.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 4 avril 2024
- Modification PLU
- Renouvellement au contrat d'assurance groupe du CDG69
- Avenant n°1 marché « Fournitures et poses de colonnes d'apports volontaires »
- Fixation du prix pour la vente des appartements
- Modification des statuts du SIEMLY
- Discussion sur la mise en place de PENAP
- Avant-projet « Cœur de village »
- Point sur le projet d'aménagement des abords des vestiaires
- Points sur les travaux de l'église
- Point sur le chantier « Les maisons du Lavoirs »
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande au conseil de modifier l'ordre de présentation des points inscrits à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

DISCUSSION DE LA MISE EN PLACE DES PENAP

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les PENAP sont des périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbain.

La commune a la possibilité de travailler sur la mise en place de ces PENAP. Ces périmètres, une fois mis en place, peuvent très difficilement être modifiés. La commune n'étant pas soumise aux mêmes contraintes foncières qu'en milieu urbain, Monsieur le Maire propose de ne pas en créer pour le moment. Le conseil municipal est d'accord avec cela.

AVANT PROJET CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les 1ers plans réalisés pour l'aménagement du cœur du village (place de l'église et quartier du nouveau lavoir).

Les élus font remonter plusieurs remarques qui seront transmises au bureau d'étude :

- Inclure un parking vélo

- Voir si la pergola prévue vers le terrain de boules est vraiment utile.
- Voir pour changer l'emplacement de containers OM
- Marquer la délimitation entre les espaces piétons, vélos et voitures
- Voir pour supprimer certains murets
- Prévoir le mur du parking un peu plus végétalisé
- Réfléchir au futur de la voie qui relie la rue de la mairie à l'école. Peut-être réfléchir à une voie uniquement piétonne

MODIFICATION DU PLU

Afin de demander la DGD pour les travaux de modifications du PLU, il convient de prendre une délibération approuvant le lancement de la procédure.

Le conseil approuve à l'unanimité.

ASSURANCE GROUPE CDG 69

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune est actuellement assurée contre les risques statutaires. Le contrat actuel arrive à échéance le 31/12/2024. Il propose de passer par le CDG69 pour lancer la procédure de marché pour le renouvellement de cette assurance.

Le conseil accepte à l'unanimité.

AVENANT n°1 MARCHÉ « FOURNITURE ET POSE DES COLONNES D'APPORTS VOLONTAIRES »

Monsieur le Maire explique que la CCMDL a passé un avenant pour le marché « Fournitures et pose des colonnes d'apports volontaires ». Cet avenant inclus des options mais n'a aucune incidence financière.

VENTE DES APPARTEMENTS VENET

Monsieur le rappelle qu'il a déjà été évoqué la possibilité de vendre les appartements au-dessus des garages VENET. En effet, la rénovation de ces appartements, ne peut pas actuellement être entreprise par la commune. Il propose donc de les mettre en vente au moment du renouvellement des baux des locataires, c'est-à-dire, en 2025.

Le conseil municipal accepte donc de vendre ces appartements à compter de 2025 et fixe le prix de vente à 145 000€.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIEMLY

La commune d'Epercieux-Saint-Paul souhaite adhérer au SIMELY. Pour permettre cette adhésion, chaque commune doit valider la modification des statuts du SIEMLY.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts du SIEMLY autorisant l'adhésion de la commune d'Epercieux-Saint-Paul.

POINT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DES ABORDS DES VESTIAIRES

C'est l'entreprise RIVOLIER TP qui a été retenu. Les travaux débuteront le 10 juin.

Les stationnements seront condamnés pendant la durée des travaux. Le parking en gore sera ouvert pour permettre le stationnement.

TRAVAUX DE L'EGLISE

Les travaux avancent bien.

TRAVAUX LES MAISONS DU LAVOIR

La colocation de Solidair'Aidants devrait ouvrir le 1^{er} juin.

DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire et Cédric FONT ont travaillé sur les zones qu'ils souhaitent inscrire dans le cadre de l'accélération des énergies renouvelables. Ils ont décidé de ne pas limiter les zones sur la commune et d'inscrire toute la commune pour chacune des énergies envisageables sur la commune. L'enquête publique a eu lieu du 15 au 24 avril.

La commune a reçu une remarque. : « Pourquoi pas de zonage d'éolien ? »

En effet, il a été décidé de ne pas mettre de zonage d'éolien car dans la réglementation actuelle, il n'est pas possible d'implanter de l'éolien sur la commune. Si besoin, la commune pourra revoir son zonage dans le futur.

Monsieur le Maire propose de valider les zones présentées.

Le conseil accepte à l'unanimité.

DOSSIER AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire propose de présenter le projet de sécurisation de l'entrée du village en arrivant de St Martin en Haut pour un montant de 6 793.06 € HT et de demander une subvention de 80% dans le cadre des amendes de police.

CONVENTION D'OCCUPATION VESTIAIRES

Monsieur le Maire lit le projet de convention d'occupation des vestiaires qui sera signé avec les 3 associations utilisant les locaux : ASD, Hauts Lyonnais et RDM.

Le conseil valide à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Marie-Dominique CHEVRON explique qu'elle a participé à la journée CEPOS. Plusieurs projets intéressants ont été présentés (cuisine intergénérationnelle, bâtiment passif, toilettes autonomes, matinée broyage pour les particuliers...)
- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 13 juin 2024**

Fin de séance à 22h30

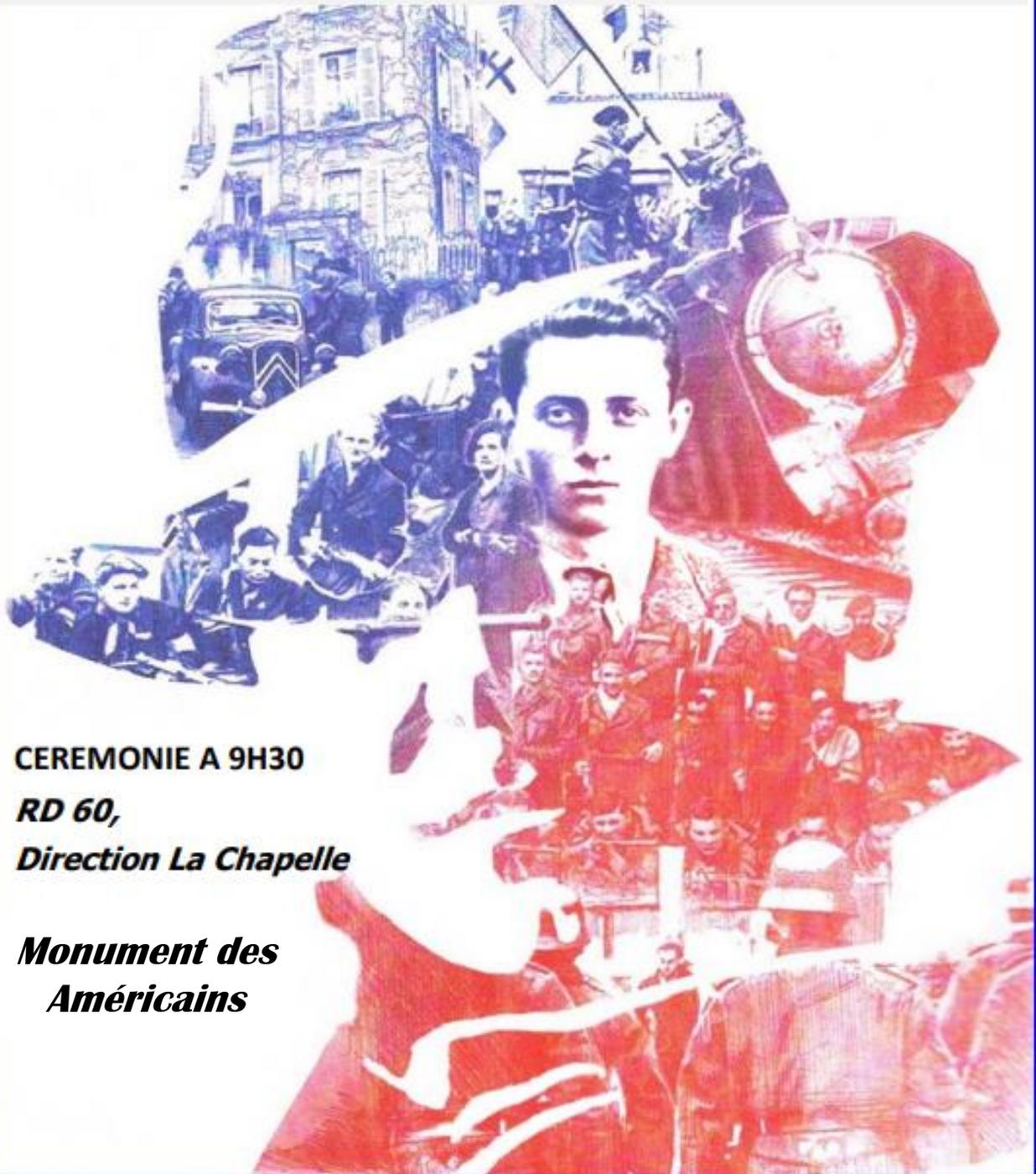
Le Maire,

Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le

Samedi 22 Juin 2024
DUERNE

JOURNÉE RHODANIENNE DE LA RÉSISTANCE



CEREMONIE A 9H30
RD 60,
Direction La Chapelle

Monument des
Américains

Depuis 1967, cette Journée rend hommage à plus de mille victimes de la guerre 1939-1945 dans 80 sites de Mémoire du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Dimanche 29 septembre 2024

Journée de la mémoire à Duerne

Commémoration du 80^{ième} anniversaire de l'accident de l'avion américain
Sur la colline des Courtines lors d'un parachutage de nuit.

Lieu de rendez-vous : Monument des américains au lieu-dit "Fléchet", route de la Chapelle.

Déroulé :

- 10h30 : Accueil
- 11h00 : Dépôt de gerbe
Appel aux morts
Minute de silence
Marseillaise interprétée par les enfants de l'école de Duerne
Hymne Américain
Hommages et discours.
Chants Patriotiques par les Farlots
Apéritif (offert par la mairie)
- 12h30 : Buffet dinatoire champêtre (participation au chapeau)
- 15h00 : Sauts en parachute en mémoire des 7 américains morts dans la nuit du 14 au 15 août 1944, par l'Ecole de Parachutisme Lyon Corbas.

Dans l'après-midi à pied : Visite commentée jusqu'à la stèle sur lieu de l'accident. (Aller 1km)

Toute la journée : Exposition de panneaux relatant les événements de 39/45 :

- L'accident
- Le Maquis St Symphorien sur Coise
- Le Maquis GMO Liberté
- L'Inauguration du monument
- Les Commémorations
- La guerre dans les Monts du Lyonnais

Diffusion de films/témoignages sur cette sombre période.

Vente sur place des 2 ouvrages références :

- Chroniques des années sombres écrit par Joseph BESSON, chef du secteur V de St Symphorien
- Les Chapeliers de Rodolphe écrit par Clément FERREYRE, membre de l'effectif "GMO Liberté"

CONCOURS FLEURISSEMENT 2024

La commune organise chaque été un concours des maisons fleuries, **ouvert à tous**, afin de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement du village.

Vous pouvez vous inscrire dans une des catégories suivantes :

Maison - Ferme - Décors sur rue

Parallèlement, il est également possible de vous inscrire au concours des **Jardins potagers**.

 Pour les maisons fleuries, 4 notes sont attribuées :

- ❖ la présentation : aspect visuel, harmonie des formes, couleurs et volumes
- ❖ la diversité des espèces
- ❖ la propreté
- ❖ l'initiative en faveur du développement durable

 Pour les jardins potagers, 3 notes seront attribuées :

- ❖ Une pour la diversité des légumes
- ❖ Une pour les bonnes pratiques de jardinage
- ❖ Une pour l'esthétique du jardin

La photo coup de cœur sera choisie parmi toutes les photos envoyées sur l'adresse mail ; fleurissement@duerne.fr . Rappel ; photos immortalisées tout au long des saisons sur vos parterres, compositions florales ou paysagères et vos potagers , à tout moment de l'année

L'important est de participer, pour le plaisir de tous !

Inscrivez-vous à l'aide du coupon réponse ci-dessous, à déposer avant le mardi 02 août 2023 à la mairie ou à la boulangerie « Le rendez-vous des saveurs ».

Un grand merci à vous.

 Inscription au concours fleurissement et / ou jardin potager

Nom et prénom :

Adresse :

Je m'inscris au concours : (cocher la catégorie)

 Maisons fleuries, catégorie : maison individuelle décor sur rue ferme

 Jardins potagers

Commission Fleurissement – Développement Durable

Nous vous rappelons que l'adresse mail fleurissement@duerne.fr est toujours active en cette année 2024 pour recevoir les photos de vos jardins fleuris ou potagers ou de paysages insolites ! de toutes saisons.

N'hésitez pas à envoyer les photos de vos fleurs, parterres , compositions florales , paysagères
ou
potagères afin d'immortaliser toutes les saisons de l'année !

En fin d'année , une photo coup de coeur sera mise à l'honneur !

Alors à vos objectifs !



**Pot de départ à la
retraite de
MONIQUE FREYDIERE**

Pour cette belle occasion, venez partager un
verre de l'amitié le:

MARDI 2 JUILLET à 18H30 à l'école

Ecole des Courtines

Classes en 4

Les photos des classes sont arrivées, elles sont disponibles au Vival.
Les commandes sont à prendre jusqu'au 14 juillet.

Club Arc-en-ciel

Initialement prévue pour le 15 septembre,
la vente d'un repas à emporter
organisée par le club Arc-en-ciel du soir,
est reportée au Dimanche 22 Septembre.

Au menu : Tête de veau , Rigotte , Dessert.

BAL & FEU D'ARTIFICE

Samedi 13 Juillet 2024

Barbecue festif à partir de 20h

Feu d'artifice à 23h

Suivi d'un bal populaire

Tarifs :

Repas : Salade-grillade ou 2 saucisses-frites, fromage, tarte : 13€

Assiette saucisses-frites 6€

Barquette de frites 2€

Organisé par le CCAS



Juin

Des étoiles dans les yeux...

Le lundi 13 mai les enfants de la classe maternelle sont partis pour la journée sur St Etienne dans un grand parc à côté du Zénith.

Cette sortie a été organisée conjointement avec la classe maternelle de St Denis sur Coise.

Nous sommes arrivés juste pour le début du spectacle sous le grand chapiteau de la compagnie de cirque les Kipouni 'S ; Ce spectacle était drôle et accompagné de belles musiques.

Puis ce fût l'heure du pique-nique tant attendu par les enfants dans le parc.

L'après-midi, des ateliers nous ont été proposés pour nous entraîner aux arts du cirque : jonglage, équilibre, déplacement ...

Une belle journée passée ensemble.





Classe découverte en anglais.

Les élèves de CM sont partis en classe découverte à St Front en Haute-Loire du mardi 21 mai au vendredi 24 mai. Nous remercions la région qui a pris en charge le transport ainsi que les parents et les élèves pour leurs actions visant à réduire le coût du séjour.

Les enfants ont été accueillis par deux intervenantes anglophones et ont "travaillé" sur le thème "école de sorciers", rappelant un peu l'univers de Harry Potter. Ils ont décoré une baguette magique, fabriqué une lanterne, fait une balade, confectionné des cookies, et préparé leur pique-nique, le tout en anglais "of course".

Cela leur a permis d'apprendre beaucoup de vocabulaire de la vie quotidienne, tout en alternant avec des jeux libres pour se détendre et rester concentrés.

Le gîte de "l'Epi de blé", dirigé par Odile Delabre, nous a accueillis dans une ambiance très familiale et chaleureuse, avec même des goûters faits maison.

Les enfants sont revenus enchantés de leur séjour, tout comme Marie-Françoise Piegay et moi-même. Une expérience à revivre...



Théâtre à l'école !

Le mardi 28 mai, les élèves des classes de CP-CE et de CM ont donné deux représentations à la salle des fêtes.

La première a eu lieu à 14h30 pour les habitants du village et la deuxième à 19h pour les CP-CE et à 20h pour les CM, destinée à leurs familles.

Les CM ont présenté quatre sketches intitulés : « La route enragée », « Par ici la sixième », « Super-Gnognotte » et « Pourquoi j'ai un frère ».

Tous les enfants ont joué le jeu avec enthousiasme et ont pris beaucoup de plaisir, malgré le stress.

Merci à Philippe pour son accompagnement sonore et à Florence pour sa gestion des enfants.

Théâtre des CP/CE1/CE2

Comme chaque année, la classe des CP/CE a présenté aux familles le fruit de son travail.

Au menu :

-En guise d'entrée, nos 2 « Guadeloupéens » de retour à Duerne nous ont présenté un extrait de la « tirade du nez », le passage le plus connu de l'excellente pièce « Cyrano de Bergerac ».

-Ensuite, le plat du jour était constitué d'une adaptation d'un conte de Grimm « Par pitié,

faites-moi peur ! » Un homme avait deux fils. Le premier, extrêmement brillant dans ses études, faisait la fierté de son papa. Quant au second, rêveur et immature, il était la honte de la famille... Désespéré, son père l'envoie dans le vaste monde afin qu'il découvre ce que c'est que la peur ! En effet, cet étrange jeune homme, ne connaît pas cette émotion ! Heureusement, une opportunité se présente : le roi a promis sa fille en mariage à quiconque pourrait passer trois nuits consécutives dans un château hanté... Notre jeune homme parviendra-t-il à découvrir la peur en se rendant dans ce lieu maléfique ?

-Pour terminer, un dessert plein de suspense... Denise et François Corban se sont mariés et ils ont décidé de passer leur lune de miel dans un chalet isolé à la montagne. Mais des disputes éclatent rapidement dans le couple et François décide de quitter l'habitation. Heureusement, le prêtre du village parvient à le faire revenir à la maison... Mais est-ce bien François ? Denise prétend le contraire...

Inspirée de la pièce de Robert Thomas « Piège pour un homme seul », ce spectacle ménage le suspense jusqu'au bout et le dénouement inattendu fait souvent dire aux spectateurs : « mais oui... Pourquoi n'y ai-je pas pensé ?!! »

Bravo à tous ces jeunes acteurs et notamment aux CP qui ont commencé à apprendre leur texte sans savoir lire !

Un grand merci à Simone Dupin, notre « costumière en chef » qui a réalisé un travail titanesque afin de proposer aux enfants des costumes et des accessoires dignes de la Comédie Française !

Merci à Florence Charvolin, notre AESH, qui a aidé en coulisses à la préparation des enfants, tâche ô combien difficile vu l'excitation avant le spectacle !

Pour finir, merci également à Monique Freydière qui prendra une retraite bien méritée à la fin de l'année scolaire. Son aide auprès des enfants a été extrêmement précieuse toute l'année. Très impliquée et exigeante, elle a notamment permis à nos « petits » CP, d'effectuer des progrès remarquables en lecture tout au long de l'année.



Sortie du vendredi 7 juin à Lyon !

Les classes de CP-CE et CM ont été à Lyon pour une sortie culturelle autour de l'art.

Le matin, nous avons fait une visite commentée sur le thème « Street-art » à La Croix Rousse.

Nous avons pu découvrir différents artistes de rue et différents styles et techniques comme : le collage, la mosaïque, le pochoir...

Nous sommes passés par des traboules pour rejoindre le musée des Beaux-Arts, où nous avons mangé dans le cloître.

L'après-midi, nous avons fait une visite guidée sur « allons au musée » pour les plus grands et « la nature de A à Z » pour les plus jeunes.

La météo ayant été avec nous, nous avons passé une très bonne journée !



Mme Madrid, chef d'établissement



Café Littéraire

Notre prochain café littéraire sera le jeudi 18 juillet à 14h00 dont le thème choisi sera les récits de voyage

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au 04 37 20 02 45 ou par mail à : bibliotheque@duerne.fr

A bientôt ! L'équipe bibliothèque



A vos agendas !

- Notre nouvelle décoration spéciale « jeux olympiques » a été mise en place. Tout est fabriqué main et la plupart du temps avec du matériel de récupération ! Un grand merci à Marie-Thé et jacky !!



- Exposition sur le thème des pays nordiques qui, pour rappel, est le thème du prix des grands d'monts
- Jeudi 23 mai a eu lieu la fête de clôture du prix « les grands d'monts » à la salle polyvalente de st Genis l'argentière. Le prix a été remis au roman « Stold » de la suédoise Ann-Hélène Laestadius ! Merci à nos lecteurs pour leurs votes pour les 5 livres en compétition
- Nos nouveautés sont également sur le thème des Jeux Olympiques, vous pouvez les emprunter même s'ils font partie de la décoration alors n'hésitez pas !!
- Voici la liste de ces livres :
- Les nouveautés des JO
- Les jeux olympiques des insectes album
- D'olympie à Paris album
- Theo Curin « la chance de ma vie j'ai fait la différence une force » biographie
- Mélanie de Jésus dos Santos « le flop de la victoire »
- Victor wembanyama Numéro un !
- Les jeux olympiques album
- Mes p,'tits docs « les jeux olympiques »

DUERNE

Du 1 juin au 30 juin

RANDO - VTT - RUNNING

Les Chevreuils du Printemps

Edition 2024

Deux circuits : familial ou sportif
7 km - 15 km

Départ : Parking bas du village

Participation libre (Boîte aux lettres à disposition au départ)



Ne pas jeter sur la voie publique



Plus d'infos : www.cad-duerne.fr



Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident



Bien Être et Santé L'adolescence !



PROBLEME DE PEAU ADO

La peau est faite de 3 couches distincte épiderme-derme-hypoderme et remplie de multiples fonctions. C'est un tissu continu sur l'ensemble du corps qui donne de multiples informations selon sa densité, sécheresse, rétractation, cicatrice ect... C'est la première en contact direct entre la main de l'ostéopathe et le patient. Elle peut-être travaillée de différentes façons notamment en palper roulé et réflexe par des traits cutané. Elle à des influences sur les structures adjacentes sous cutané ou par boucle neurologique à distance via les dermatome.

La peau devient grasse sous l'action des hormones, les glandes sébacées produisent davantage de sébum .

Une jeune fille fera plus attention à son apparence qu'un garçon. Elle peut camoufler ses problèmes de peau avec du fond de teint. Mais quoi qu'il en soit, il existe des solutions naturelles pour les soulager.

Pour commencer la **Pensée sauvage** est un dépuratif qui élimine les toxines de la peau. On utilise ses parties aériennes : fleurs, tiges et feuilles en infusion.

Ensuite la **Bardane**, c'est un autre dépuratif qui agira sur la peau et les intestins, lorsque l'ado change son alimentation. Elle a aussi une action antibiotique qui agira sur la surinfection des boutons d'acné. On l'a retrouve sous forme d'extrait alcoolique ou alcoolature.

Attention ces plantes peuvent aggraver temporairement les signes de l'acné, le temps que les toxines soient éliminées. Alors patience !

Une autre plante pour la peau, la **Carotte**. Son huile est efficace sur l'acné, réduit l'inflammation et favorise la cicatrisation des boutons et donne bonne mine. Par voie interne c'est un détoxifiant général et un régénérant hépatique, ce qui améliore l'état de la peau.

Sur les boutons installés vous pouvez utiliser l'huile essentielle :

Tee-tree pour assainir et sécher la peau ;

Lavande pour soulager l'inflammation ;

Hélicryse italienne qui évite les kystes sébacés et permet une meilleur cicatrisation.

Mélanger 3 gouttes de chaque huile essentielle dans 250ml d'huile de Rose musquée. A appliquer le soir avec un coton tige sur chaque bouton.

Si toutefois, la peau de votre ado ne s'améliore pas, je vous conseille de consulté un professionnel de santé.

« Je rajouterai de bien penser à se laver le visage tous les jours... Cela peut paraître évident mais pas tant que ça et avec un savon respectueux de la peau. Ensuite, la peau est le reflet de nos intestins : pensez à prendre soin de ceux-ci en repérant les aliments difficiles à digérer pour vous et en adaptant leurs quantités. Des cures de probiotiques peuvent soutenir le microbiote intestinal et favoriser une peau en pleine santé.

*Bien sûr s'assurer que le système digestif est souple et détendu peut l'aider à être fonctionnel.
Pensez Ostéopathie ou Thérapie Cranio Sacrée. »*

PASSAGE DE L'ENFANCE A LA FEMME

Et oui, notre petite fille devient petit à petit une femme. Ces cycles menstruels arrivent et ils peuvent être variable d'une jeune fille à une autre. Certaines ont des cycles réguliers, d'autres non, des douleurs peuvent survenir avant et pendant leur cycle.

Voici quelques plantes du système féminin

L'Achillée millefeuille : elle favorise la venue des règles, elle régule le flux. Elle est anti-hémorragique. Elle agit aussi sur les spasmes et les douleurs. En infusion et/ou en macérat pour se masser le bas du dos et le ventre.

Vous pouvez rajouter l'**Alchémille** ou la feuille de **Framboisier** qui prise une semaine avant la date supposée des règles vont progressivement réguler les cycles douloureux ou irréguliers soit en infusion, en vinaigre officinale ou alcoolature.

La **Valériane** : est un antispasmodique efficace lorsque les règles sont très douloureuses et que rien ne calme. A prendre en infusion

Vous pouvez aussi rajouter une bouillotte d'eau chaude sur le ventre qui soulagera aussi les douleurs.

Souvent les jeunes filles prennent du Spasfon, il existe des plantes qui ont certains principes actifs communs, tel que l'**Aubier du Tilleul**. Celui-ci a une action anti-inflammatoire et protecteur vasculaire. En décoction, il agira sur la douleur des règles.

Pendant les perturbations hormonales, il se peut que votre fille ait des infections urinaires. Je vous conseille de lui donner des infusions de **Bruyère** ou du jus de **Canneberge** et bien boire 1,5l par jour.

Si les symptômes persistent, je vous conseille de demander l'avis d'un médecin.

Mes « petites potions » ont un grand succès auprès des ados et des femmes de tout âge. Contactez moi si besoin, je vous accompagnerai tout en douceur.

~ Ces hormones ont une grandes influences notamment sur les cycles féminins. Elles peuvent causer des désagréments exacerbés par des troubles mécaniques du bassin ou du système gynécologique : utérus, trompe et ovaire. L'ostéopathe en assurant la meilleure circulation vasculaire et en redonnant un maximum de mobilité à ces structures va permettre d'harmoniser cet ensemble en douceur dans une période parfois compliquée ~

« Ce passage de l'enfance à la fertilité, à la possibilité de porter la vie est magnifique mais aussi perturbant. Il peut être accompagné par la transmission de femme à femme de cette notion de féminité fleurie.

J'ai tout d'abord envie de rappeler que non, il n'est pas obligatoire ni normal d'avoir des douleurs pendant son cycle féminin et qu'il est important de consulter. Nous avons la chance d'avoir au village de Duerne Manon Bouteille spécialisée dans l'accompagnement de la féminité !

Le cycle féminin est une merveille quand on le connaît, le comprend et sait l'utiliser.

Cela commence même à être reconnu dans le monde de l'entreprise. Nous savons tous qu'une femme quelques jours avant ses menstruations est plus sensible, susceptible, fatiguée. C'est une période où elle a besoin de se reposer, de se ressourcer. Ses émotions seront plus vives. C'est l'hiver. Mais c'est une période où notre créativité va être à son maximum alors pourquoi pas en profiter ?!

A l'inverse au moment de l'ovulation, notre corps est plein d'énergie et prêt à s'attaquer aux montagnes ! C'est le moment des travaux physiques !

L'enseigner à nos filles va leur permettre de surfer sur les vagues de leur cycles et non de le subir. De mon côté, par exemple cette dans cette période prémenstruelle que j'écris mes articles que je répartis ensuite sur tout le mois.

Je me permets de vous conseiller <https://www.kiffetoncycle.fr/> qui est une mine d'or d'information. Gaëlle, la créatrice propose même des ateliers mères filles afin de rendre ce passage joyeux et fluide. Un moment de partage de femme à femme !

Bien sûr, l'appareil génital peut être le lieu de tensions, de mémoires cellulaires, émotionnelles, transgénérationnelles etc et il est donc tout à fait pertinent de consulter un thérapeute manuel afin de libérer tout cela (ostéo, thérapie crano sacrée, etc).

Passage du garçon à l'homme: nous parlons plus du passage féminin mais des transformations s'effectuent également chez le garçon. Il n'a pas de cycle mensuel bien sûr mais l'accompagner et lui expliquer les transformations de son corps sont également quelque chose d'important.

L'informer également des particularités féminines lui permettront également de comprendre les femmes de son entourage.

La sexualité est un sujet qui s'invite quand nos enfants deviennent fertiles et avec des désirs. C'est un sujet qui est à la fois tabou à la fois omniprésent dans notre société. Il me paraît important d'oser en parler avec ses enfants et pourquoi de leur fournir des livres qu'ils pourront feuilleter quand ce sera le moment pour eux afin que leur sensibilité ne soit pas éveillée que par les images télévisées ou les conversations pas toujours délicates entre copains !! »

EMOTIONS DES ADOS

La transformation du corps et les questions de la vie peuvent tourmenter nos ados. Ils se cherchent, essayent de s'affirmer et leur émotions les envahissent. Ils ne savent pas gérer tout ça. Ils sont très mal et ils nous le font vivre... C'est un cap difficile pour eux.

« Au moment de l'adolescence, notre enfant cherche à se trouver. Il peut le faire de plusieurs manières :

- en souhaitant ressembler aux autres afin d'être accepté*
- au contraire en se démarquant pour être vu...*

Il va avoir besoin d'être à la fois écouté, compris mais à la fois cadré. Les limites apportées par les parents sont sécurisantes et nécessaires. Il va jouer avec pour trouver ses propres limites.

L'écoute et l'accueil de ses émotions sans jugement de la part de ses parents lui permettront de trouver un endroit de sécurité affective, de confiance. Bien sûr, c'est également le rôle des proches amis.

Chacun cherchera comment être à la fois accepté et reconnu par les autres mais à la fois resté soi-même. C'est un chemin difficile qui peut être long et peut avoir besoin d'être accompagné si l'enfant, ou plutôt l'ado en ressent le besoin.

Les parents peuvent également avoir besoin d'être accompagné pour mieux soutenir leur progéniture.

Personnellement, je prends beaucoup de plaisir à accompagner ceux qui le souhaitent dans leur chemin vers eux : <https://www.harmonyz.fr/redevenezvous-m%C3%A0me> »

Il existe des plantes qui accompagnent au changement tout en laissant l'ado cheminer tranquillement à l'âge adulte.

Les jeunes filles à cette période sont plus sujettes aux dépressions que les garçons. Pour les 2 sexes, c'est une période à risque qui demande une surveillance particulière. Si vous constatez qu'un véritable mal être s'installe chez votre enfant ou qu'il a une instabilité émotionnel et comportemental extrême explosive, je vous conseille de consulter un psychologue.

Mais avant d'en arriver là, voici quelques plantes qui l'aideront à aller mieux :

Le **Pavot de Californie** est un équilibrant nerveux. Cette plante atténue l'anxiété, diminue les sensations de stress, améliore l'endormissement et la qualité du sommeil.

Le **Millepertuis** est un stimulant de l'humeur et un anxiolytique à donner dès lors que votre ado s'empêtre dans un mal être pesant. C'est une plante assez puissante, elle sera prise avec l'avis d'un herboriste ou d'un pharmacien. Et est contre-indiquée si votre ado prend la pilule.

L'**Aubépine** pour les émotifs qui ont tendance à rougir et qui ont le cœur qui bat la chamade. Et améliorera la pression qu'il peut ressentir sur la cage thoracique.

Il existe aussi l'olfactothérapie, c'est le fait de respirer une HE qui nous apporte une vive émotion positive tel que la Mandarine, le petit grain Bigarade, la Lavande, l'Ylang ylang.... Et n'oubliez pas les massages qui apaiseront votre enfant et qui lui permettront de se « reconnecter » avec son corps.

Et au niveau postural...

La croissance rapide de l'adolescent peut parfois causer des troubles posturaux et certaines douleurs passagères ou non. La scoliose est un point important à surveiller, avec toutes les modifications corporelles présentes c'est souvent le moment où elle s'accroît et s'aggrave nécessitant une prise en charge pour éviter une trop importante déformation. L'ostéopathie peut permettre d'adoucir les contraintes liées à ces modifications et d'en permettre une meilleure acceptation. Certains troubles posturaux sont d'ailleurs augmentés par les modifications hormonales qui accompagnent la croissance.

Beaucoup d'adolescents ont recours à l'orthodontie. Problème d'occlusion, dent de sagesse problématique, décalage mandibulaire, chevauchement dentaire, problème de mastication ou phonation sont autant de problèmes résolus par le port d'appareil dentaire. En exerçant les pressions nécessaires aux corrections dentaire cela peut aussi occasionner des troubles sur le reste du corps car la mâchoire joue un rôle majeur pour notre posture. Diminuer les tensions liées à cela peut amener un grand confort et un soulagement du crâne ainsi que du reste du corps.

Article co-rédigé par les thérapeutes de Duernne

- **Fanny Aladenise** 06 20 72 94 27 www.harmonyz.fr
- **Géraldine Bénière** 06 01 63 24 79 www.herboetsens.wixsite.com/ppam
- **Solène Galiléi** 07 49 47 45 00

Rugby

Rock des Monts

CONCERT ÉVÉNEMENT

KÉTANE

MATTA

ELECTRIC MUD

SAMEDI 6 JUILLET

— OUVERTURE DES PORTES A 20H —

STADE DE DUERNE

Contact : rugbydesmonts@gmail.com



Restauration
Buvette



Entrée 5€
Gratuit - 12 ans



En Passant

Par

DUERNE

Document intégral à lire dans
"Histoire et Patrimoine" sur le site de Duerne...



Une Nuit Tragique...5/7

A Chazelles, le 15 août au matin, le secrétaire de mairie vient chercher le maire Max Fléchet en pleine messe car l'Oberleutnant Reiff le demande d'urgence. Contrairement à son habitude, l'officier allemand est déchaîné et accompagné de 6 hommes armés de mitraillettes, pistolets et grenades. L'Oberleutnant clame son indignation sur l'anéantissement d'un convoi de ses hommes la veille à Yzeron. Il a reçu l'ordre de la Kommandantur de procéder à des représailles sévères contre la commune et ses habitants avec une liste sur laquelle le maire se trouve. Pour ces représailles, des militaires spécialisés lui sont envoyés. La décision est motivée par la certitude que l'attaque avait été menée par des maquis composés de volontaires Chazellois. Le maire s'emploie de toute sa conviction à éviter le pire, contestant la responsabilité des Chazellois dans cette aventure et affirme à l'Oberleutnant Reiff que son honneur d'officier lui interdit d'exécuter des ordres contraires aux lois de la guerre.

Au final, ce sont de strictes mesures de surveillance qui sont mises en place ; mais tout nouvel incident sera réprimé avec brutalité.

Il n'y aura pour le coup ni prises d'otages ni représailles.

Conscientieux dans son métier, l'Oberleutnant n'est pas un nazi. Il sait aussi que le débarquement allié en Provence va précipiter les choses et que s'il sévit sur la ville, les maquisards ne vont pas rester les deux pieds dans le même sabot.

Jeudi 17 août : Le chef de l'armée secrète de la Loire, le commandant Marey décide de regrouper ses forces. Au rapport ce matin, il annonce que le G.M.O. Liberté déménage. Il part rejoindre dans le Forez, ses frères d'armes des autres G.M.O. Il prend la route à 19h direction la plaine par Bellegarde pour s'installer dans son nouveau cantonnement au-dessus de Montbrison entre Sauvain et Courreau.

Joseph Besson : Le vendredi 18 août vers 9h30, je reçois une convocation pour une réunion d'état-major qui doit se tenir le jour même à St Clément sur Valsonne, près de Tarare. Etienne Billard m'apprend qu'il y conduit le commandant Pannetier et me propose de m'emmener. J'accepte bien volontiers. A Tarare, par le plus grand des hasards nous rencontrons le lieutenant Pascal qui va aussi à la réunion. Nous le prenons avec nous. Nous arrivons sans encombre sur le petit village de St Clément. Après un frugal repas, commence la séance de travail. Mary nous montre sur une carte plaquée au mur, les mouvements des troupes allemandes et les routes qu'ils empruntent. C'est plus de 200 000 hommes bien entraînés et bien équipés qui vont s'opposer aux forces du débarquement. Sur le front sud, la Wehrmacht est encore puissante, très puissante. Mary en est convaincu, elle abandonnera le sud de la France plutôt que de se faire encercler. Pas de combat à découvert, mais des harcèlements incessants par petits groupes très mobiles, se repliant très vite après l'embuscade. Eviter les agglomérations et donc les représailles sur les populations civiles. Il faut que l'ennemi se sente partout traqué.

Il est 4 h quand finit la réunion. Pour le retour, Mary nous demande de prendre un civil jusqu'à St Laurent de Chamousset. Etienne accepte de faire le détour. Nous modifions inextrémis notre itinéraire afin d'éviter une colonne allemande qui traverse Tarare en suivant la N.7.

Etienne Billard en sa qualité d'industriel a obtenu une autorisation de circuler de la Kommandantur. Il exige cependant que tout ce que nous pouvons avoir de compromettant sur nous et dans les sacs, soit sorti et dissimuler avec soin. Ce qui est fait en glissant deux armes sous les sièges dans les rainures du châssis.

A l'approche de la Nationale, au bout d'une longue ligne droite sur l'étroite D.67, pourquoi ne voyons-nous pas les deux sentinelles allemandes qui barrent notre route. Celles-ci nous obligent à stopper. La voiture est entourée de soldats armés, menaçants, nerveux. Certains



portent le sinistre écusson SS.

-Sortir pap'irs ! Rash...Rash !...

Nous nous exécutons, angoissés, assistons à la fouille de la voiture. Puis tout bascule...

-Terrôristes...Terrôristes...

Un SS brandit le colt américain pendu à sa corde de parachute.

Nous sommes bousculés, poussés à coups de crosse dans le dos, alignés les mains en l'air pour être fouillés sans ménagements.

-On est foutus ! murmure Etienne Billard entre ses dents.

Commence alors la fouille méthodique de nos vêtements. De ma poche arrière, un SS extrait un bout de papier. C'est la petite feuille sur laquelle j'ai détaillé les effectifs du maquis avant la réunion. Je suis effondré. Pourquoi avoir conservé ce bout de papier malgré les consignes de prudence ?

Jouer le tout pour le tout plutôt que de vendre les copains sous la torture.

L'adjudant menace en nous montrant du doigt.

-Tous ...tous terrôristes ! Terrôristes, pan, pan, pan, pan, Kaputt !...

Deux heures durant nous sommes restés les mains en l'air, immobiles, impuissants et muets.

Vers 19h, on nous pousse manu-militari à l'intérieur d'un fourgon. Nous pouvons enfin parler, examiner notre situation. Je leur parle du compromettant papier trouvé sur moi et que je suis prêt à tout tenter pour m'évader sachant que je n'ai probablement aucune chance de m'en sortir vivant.

Ce maudit papier danse sans arrêt devant mes yeux. Je fais part à haute voix de ma résolution de tenter le coup, quitte à me faire descendre par une rafale meurtrière.

L'inconnu de St Laurent dit simplement mais d'une voix ferme :

-Laissons lui tenter sa chance !

Ces mots galvanisent mon énergie : arc bouté, tous muscles tendus, m'élançant d'un geste vif, j'enfonce les portes arrières du fourgon. Le verrou cède, je saute sur la barre d'attelage de la remorque accrochée et m'y accroupis. Je referme prestement les battants de la porte : pas vu ! Après le sommet du Pin Bouchain, la vitesse s'accélère mais dans un virage très relevé, le chauffeur freine, je crois que le camion va s'arrêter, alors d'une vive détente je bondis, j'accroche au passage l'angle de la remorque et pour cette raison, je roule sur la chaussée et vite, saute sur le talus, plonge dans le ravin envahit par les ronces. Celles-ci ont déchiré maillot et chemise mais, entraîné par un élan fou, je me relève pratiquement indemne à au moins 5 m en contrebas de la route . Je suis en loques, je ne sens rien et la volonté que j'ai de foncer s'en trouve décuplée. Il y a devant moi 20 à 30 mètres de terrain à découvert, je cours, je cours longtemps à en perdre haleine, sans me retourner, persuadé que je suis poursuivi. Je dévalle à fond de train la pente du vallon et celle du côteau d'en face me parait interminable. Ne pas

s'arrêter, courir, courir toujours plus loin. J'atteins un champ de maïs, haletant, la gorge en feu. Je me traîne pendant près de 200m , l'oreille aux aguets, croyant toujours entendre des bruits suspects. Au bout du champ, je vois à 20 m à peine, une meule de paille. Rassemblant ce qui me reste de force, je bondis jusqu'à la meule et pour la première fois, je regarde en arrière. Je suis seul !

Sauvé ! j'étais sauvé !

Bien vite, une pensée obsédante : Mes camarades : Que vont-ils devenir ?

Tout là-haut dans la verdure, je me dirige vers une grande bâtisse en mâchonnant de l'herbe pour apaiser ma soif. Mes écorchures me font soudain souffrir, il faut que je demande de l'aide. Je fais péniblement 50 m lorsqu'un paysan surgit, la faux sur l'épaule. J'ai la force de demander : "

-A boire...Par pitié ! J'ai soif !

Il m'emmène jusqu'au bâtiment de sa ferme et sa femme me donne un grand bol de lait bourru. De nouveau, les forces circulent dans mon corps, les forces reviennent à petit. De ma vie je n'oublierai le geste de cette fermière me tendant le bol en me disant :

-Buvez vite !

De la maison bougeoise voisine, arrive une femme d'une quarantaine d'années accompagnée de ses 2 grands fils et une fille. A la vue de ma poitrine et de mon dos ensenglantés, elle m'entraîne jusque dans sa cuisine où à grand renfort d'alcool à 90°, elle nettoie mes plaies tandis qu'en grimaçant je relate les grandes lignes de mon arrestation et de mon évasion. Elle me donne à manger une grosse tranche de jambon que je dévore. Je demande la possibilité de téléphoner.

Vu les circonstances, on ne me le conseille pas mais un des fils "Paul" se propose de descendre jusqu'à Tarare où il connaît quelqu'un de la Résistance. Il lui demandera d'avertir quelqu'un de St Symphorien. On me montre une chambre pour y passer la nuit, je promets de m'en aller dès le petit matin. 11h du soir, Paul n'est toujours pas de retour. Que penser ? Que faire ?

Tout à coup :

-Partez vite ! vite ! vite ! les allemands sont au portail !

Je me rechausse à toute hâte et m'apprête à me sauver par la porte arrière quand :

-Non ! Ne partez-pas, c'est Paul qui arrive avec vos amis de Tarare. Ils veulent vous parler !

Ouf ! Je respire ! Mais mon Dieu, que d'émotions !

Au matin, j'arrive sans encombre à Viollay et de là, un voiture à cheval me permet d'atteindre Villechenève. Je dois me résoudre ensuite à emprunter le vélo du facteur, un ami, pour rejoindre St Laurent de Chamousset. Une autre bicyclette et me voilà arrivé à St Sym, chez moi, épuisé, affamé mais sain et sauf et accueilli avec la joie et l'émotion que l'on devine !

Tout St Sym est en effervescence. Les consignes venues de Tarare durant la nuit étaient formelles et inquiétantes. "Evacuer au plus vite, personnes et documents".

On m'informe que le Commandant Mary vient d'arriver à l'hôtel Brally. Je me fais un devoir d'aller lui faire mon rapport, lui raconter en détail notre arrestation, mon évasion.

Mary me félicite et au vu de mon état de fatigue, m'octroie 3 jours de permission.

Quelques jours plus tard, j'apprends que c'est à la sortie de Saint-Symphorien-de-Lay que Paul Girin (alias lieutenant Pascal) tente, à son tour, de sauter du fourgon. Touché par une première rafale, Paul se relève mais une seconde salve l'atteint, et son corps bascule dans le fossé où il reste quatre jours avant que les habitants de Saint-Symphorien-de-Lay ne viennent le récupérer pour l'enterrer. Les allemands poursuivent leur route jusqu'à Roanne.

Dans la nuit qui suit, des témoins entendent des coups de feu en bordure de la Loire à Roanne.

Etienne Billard, le commandant Pannetier et le capitaine Roos (le civil se rendant à St Laurent) après avoir été torturés, viennent d'être abattus.

Le 20 août 1944, c'est l'abominable Massacre de St Genis Laval.

La police allemande de Lyon, extrait environ 120 détenus de la prison Montluc.



Les otages sont emmenés dans deux cars, accompagnés de six voitures dans lesquelles se trouvent des allemands et des miliciens français, au fort de Côte-Lorette à Saint-Genis-Laval, où ils arrivent vers 8h30.

Les otages sont fusillés par petits groupes dans la maison du garde attenante au fort. Un seul, du nom de René Wehrlen peut s'échapper sans être repris.

Après la fusillade, les bourreaux incendient la maison avec de l'essence et du phosphore, puis la font exploser. Parmi les victimes, on compte plusieurs figures de la résistance locale, Mais on ignore encore l'identité et le bon nombre de victimes. En représailles, et dans le but de sauver le millier de prisonniers détenus à Montluc, le commissaire de la République Yves Farge donne l'ordre d'exécuter 84 allemands, prisonniers des Forces Françaises de l'Intérieur en Haute-Savoie.

Le 21 août avant l'aube, l'Oberleutnant Reiff donne l'ordre de détruire les 2 bases radar de Chazelles et leurs baraquements. Pour fuir, les 250 allemands empruntent la route de Chevrières et se dirigent vers Rive de Gier. Le lieutenant Reiff y perd 5 hommes, se replie sur Saint Martin la Plaine où il y a encore 3 tués. Un otage que les soldats allemands sont sur le point de fusiller est sauvé par Reiff. Celui-là les guidera jusqu'à Bellevue par des chemins détournés. Le lieutenant rendra la liberté à l'otage Mr Fournier ainsi qu'au facteur de St Maurice sur Dargoire capturé pendant sa tournée. Chazelles peut enfin respirer.



GMO à St Bonnet le Château

Clément Fereyre : Le 20 août, le GMO de Chazelles reçoit l'ordre de faire mouvement sur Saint-Bonnet-le-Château. Les troupes ennemies que nous allons affronter appartiennent à la légion Tartare. Ce sont des Mongols spécialement entraînés à la chasse aux terroristes. Ils sont cruels et sanguinaires : partisans écorchés vifs, émasculés, ventres ouverts bourrés de cailloux, maquisards ficelés entre deux planches et sciés

vivants dans le sens de la longueur. Le peloton d'exécution paraît bien suave en comparaison. Aucune formation des F.T.P. ou de l'A.S. n'a réussi à les stopper.

les combats d'Estivareilles qui opposent près de 150 résistants dont les maquisards du GMO Liberté face



reddition des allemands à Estivareilles

à environ 850 soldats allemands super équipés sont la dernière bataille d'envergure dans la Loire. C'est grâce à une audacieuse intervention de nuit des maquisards et un coup de bluff insensé que, sans coup de feu, la colonne d'allemands s'est rendue, furieuse de s'être laissée abuser de la sorte. Le 22 août, la reddition de la colonne allemande partie du Puy-en-Velay pour Lyon, sonne l'heure de la Libération pour le département.

Le 22 août : Triple largage de parachutistes et de matériel sur le terrain "Saphir" à Duerne. Durant cette nuit et celle du 25 août, ce sont des formations entières de paras qui sont larguées sur les hauteurs des Courtines. Toutes ces formations de chasseurs parachutistes passent par Saint Appolinaire en attendant de se lancer dans la bagarre.

Le 25 août :

"Paris meurtri, Paris humilié, mais Paris libéré"
lançait le Général de Gaulle à une foule en délire sur le perron de l'Hôtel de Ville.



Toutes les formations FFI du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche ont reçu l'ordre de faire mouvement en direction de la métropole lyonnaise.

On estime à plus de 20 000 hommes de la Wehrmacht encore stationnés à Lyon.

Clément Fereyre : Le 25 août au matin, tous les G.M.O. présents à Saint Bonnet-le-Château doivent faire mouvement vers Saint Etienne. Sur la place de l'Hôtel de Ville, le Commandant Marey nous a rassemblés pour une prise d'armes. La foule immense crie sa joie, entonne des marseillaises, les cloches sonnent à toute volée.

"Dussions nous vivre cent ans, jamais nous n'oublierons ton merci Saint Etienne".

Le bruit court avec insistance que les G.M.O. de Marey vont se porter sur la voie de retraite de la 19^e armée allemande pour tenter en compagnie des autres unités F.F.I. de freiner au maximum son repli en attendant l'arrivée des alliés.

Le 29, direction Givors pour la rive droite du Rhône. A 9h nous faisons notre entrée sans tambour ni trompette dans Chazelles. La nouvelle ne tarde pas à se répandre et c'est un festival de gros baisers et de poignées de mains. Direction Duerne, St Martin, Yzeron, à midi les camions "Liberté" débouchent dans Thurins où Rodolphe doit rencontrer l'état-major de la Résistance. Nous progressons ensuite en direction de Saint Laurent d'Agny. Nous ne sommes pas loin de nos objectifs à savoir : "Prendre position sur les hauteurs dominant la N86 ainsi que sur la D42 où circulent des convois ennemis".

L'ennemi occupe les 7 chemins et dispose d'artillerie et plusieurs mitrailleuses. Il tire sur les groupes qui le harcèlent. Nous participons activement à ce harcèlement sur les hauteurs de Montagny, Taluyers. Les allemands réagissent avec vigueur s'emparant des hauteurs dominant les Esses et faisant peser sur le dispositif de sérieuses menaces, les balles et les obus sifflent. La consigne est de s'accrocher au terrain coûte que coûte car la prise du carrefour